

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE
A/37/463
S/15411
21 septembre 1982
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-septième session
Point 34 de l'ordre du jour provisoire
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-septième année

SEP 23 1982

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 20 septembre 1982, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de transmettre le message ci-joint, qui vous est adressé par S. Exc. M. Marwan Kasim, Ministre des affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 34 de l'ordre du jour provisoire, ainsi que comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant de la Jordanie auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

* A/37/150.

/...

ANNEXE

Lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre
des affaires étrangères de Jordanie

Le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie exprime sa profonde indignation, son écoeurément et sa consternation devant le massacre révoltant et odieux de civils, de femmes et d'enfants palestiniens à Beyrouth.

Cet assassinat collectif d'une population civile innocente n'est que le dernier d'une série perpétrée dans la ligne de la tactique et des méthodes israéliennes : Deir Yasin, Qibiya et maintenant Beyrouth. Comme il l'a fait précédemment en Palestine, Israël utilise au Liban la tactique de terreur qui consiste à assassiner une population pacifique afin d'intimider et de disperser les Palestiniens, et de réaliser ses propres desseins, qui sont d'empêcher la réconciliation nationale et la restauration d'un Liban stable.

Israël entretient l'état de chaos, de destruction et de peur qu'il a créé afin de justifier la poursuite de son occupation du Liban et les sévices sans nom qu'il fait subir aux Libanais et aux Palestiniens qui y vivent.

En proclamant le deuil national à la suite de ces atrocités et de ces crimes contre l'humanité, le Gouvernement jordanien invite la communauté mondiale à sortir de son indifférence et à prendre ensemble des responsabilités pour faire cesser ces crimes horribles comme elle l'avait fait courageusement il y a des dizaines d'années.

Le Ministre des affaires étrangères du
Royaume hachémite de Jordanie,

(Signé) Marwan KASIM